

Le Fonds de solidarité numérique doit faire ses preuves

MIGUEL OTERO, Date: Mardi, 15 mars @ 00:00:00
Sujet Genève

TECHNOLOGIE - Inauguré hier à Genève, un Fonds, qui veut en finir avec la fracture numérique, innove en matière de financement et favorise les collectivités locales.

Cette fois-ci c'est la bonne. Le Fonds mondial pour la solidarité numérique (FSN) a été officiellement inauguré, hier à Genève, en présence de son président Guy-Olivier Segond ainsi que de divers représentants des pouvoirs locaux. Prévue initialement en novembre dernier, la cérémonie avait été reportée en raison de l'aggravation de la situation en Côte d'Ivoire[1]. L'inauguration intervient alors que les Etats membres de l'ONU ont donné, le 25 février[2], leur aval à la création du FSN qu'ils avaient dans un premier temps rejeté. «L'engagement des Etats n'aurait pas été acquis si les villes et les pouvoirs locaux n'avaient pas réfléchi de leur côté au mécanisme de financement du FSN», estime Alain Clerc, secrétaire exécutif du Fonds. L'originalité du FSN tient essentiellement en deux points: l'entrée des collectivités locales comme leaders d'un mécanisme de financement pour la coopération internationale et la mise en place d'un processus permanent de collecte de ressources. «Nous souhaitons intervenir dans les secteurs sociaux et les zones défavorisées où la demande existe mais n'est pas solvable», explique M. Clerc. Et Christian Ferrazino, conseiller administratif de la Ville de Genève et porte-parole du FSN, de relever: «C'est la première fois qu'une initiative portée par les pouvoirs locaux est ensuite endossée par les Etats!»

FINANCEMENT INTELLIGENT

Créé en décembre 2003 en marge du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Genève, le FSN est une idée d'Abdoulaye Wade, président du Sénégal. Frustré que la rencontre ne débouche uniquement sur des déclarations d'intention, Wade avait proposé de créer un mécanisme pour aider les pays en voie de développement à se doter d'une infrastructure informatique et ainsi lutter contre la fracture numérique. Plus de cent vingt villes francophones se sont déjà engagées à appliquer le «principe de Genève». Celui-ci consiste à verser au FSN 1% du montant de chaque commande informatique effectuée par les collectivités publiques participant à l'initiative. Cette somme doit en fait être prélevée sur les marges des fournisseurs lors de l'appel d'offres.

Pour Chantal Peyer, chargée de politique de développement pour l'ONG Pain pour le prochain[3], ce processus de financement est séduisant et prometteur. «A terme, et s'il est consolidé par une convention internationale, ce mécanisme pourrait bien être un premier pas vers une taxation des bénéficiaires privés en faveur du développement.» Et Alain Clerc d'ajouter: «L'implication des pouvoirs locaux, par ce biais, dans des politiques de développement assure également une plus grande traçabilité des aides publiques, dans la mesure où un tel fonds n'a de chance de fonctionner que s'il est absolument transparent.»

CHAMP D'ACTION

Mais des doutes subsistent. Le Conseil de fondation tripartite du FSN est formé de trois collèges: gouvernements, entreprises privées ainsi que société civile et collectivités locales. «En créant un collège unique pour les collectivités locales et la société civile, le FSN ne garantit pas une représentation régulière de cette dernière», indique Mme Peyer. Et qu'en sera-t-il de la neutralité commerciale? «Les équipements informatiques étant quasi exclusivement développés dans des pays du Nord, le FSN sera de fait un mécanisme intéressant pour les entreprises souhaitant conquérir des marchés au Sud», ajoute celle qui était membre de la délégation suisse au dernier Sommet mondial sur la société de l'information.

Le secteur privé doit-il dès lors être représenté par des organisations faitières n'ayant aucun intérêt particulier? «Nous veillerons à la mise en place de mécanismes qui permettent de promouvoir une diversité technologique, au même titre qu'une diversité culturelle afin qu'aucune condition, comme l'utilisation de telle marque ou de tel logiciel, ne soit imposée lors des financements», souligne M. Clerc.

[1] Divers présidents africains n'avaient pas pu se rendre à Genève.

[2] Dans le cadre de la préparation de la deuxième phase du Sommet de l'information sur la société de l'information qui aura lieu à Tunis en novembre 2005.

[3] Service des Eglises protestantes de Suisse pour le développement qui oeuvre pour une amélioration durable des

relations Nord-Sud.

Cet article provient de Le Courrier

<http://www.lecourrier.ch/>

L'URL de cet article est :

<http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=39284>